



Le Prix Pierre Potier des Lycéens

Créé en 2006 par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et porté aujourd'hui par la Fondation de la Maison de la Chimie et l'Union des Industries Chimiques (UIC), le Prix Pierre Potier a pour objectif de mettre en lumière les initiatives de l'industrie chimique en faveur du développement durable et de favoriser le développement de démarches écoresponsables dans la filière. Le Prix Pierre Potier a reçu cette appellation en mémoire de la contribution capitale du chimiste et pharmacien dans les découvertes de nouveaux médicaments issus de végétaux.

A l'occasion de « 2018 / 2019, année de la chimie de l'école à l'université », un prix Pierre Potier des Lycéens est créé cette année.

Ouvert aux classes de seconde, de première et terminale des filières générales, technologiques et professionnelles, le Prix Pierre Potier des Lycéens a pour vocation de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'innovation dans le secteur de la chimie.

Plusieurs temps forts sont organisés pour faire vivre cette initiative tout au long de l'année scolaire :

- Une phase d'étude en classe des dossiers soumis par les entreprises qui se portent candidates au Prix Pierre Potier des Lycéens,
- Une phase de rencontre et d'échanges organisés en classe en présence d'un représentant du département innovation d'une entreprise de la chimie et / ou d'un membre du « Réseau des Jeunes chimistes » de la Société Chimique de France (RJ-SCF).

Au terme de ces deux phases, les lycéens choisissent le projet qui leur semble le mieux représenter une innovation de rupture et de solution durable avec un impact possible sur la société.

Une cérémonie de remise du Prix Pierre Potier des Lycéens est ensuite organisée à Paris, en présence des ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'entreprise lauréate et de l'ensemble des entreprises nominées dans le cadre du Prix Pierre Potier des Lycéens.

Les classes de lycéens qui le souhaitent ont la possibilité d'assister à cette cérémonie, sous réserve de transmettre un dossier proposant :

- Une explication de leur vote :
 - o En quoi le projet retenu par leur classe représente selon eux une innovation de rupture
 - o En quoi cette innovation représente selon eux une solution durable avec un impact possible sur la société
- Une réponse à une question ouverte :
 - o Selon eux, quel est le sujet clé d'avenir que la chimie devrait traiter ?

Si les réponses doivent être formalisées dans un document écrit, elles peuvent toutefois être accompagnées de supports complémentaires : exposé papier réalisé avec différents

matériaux, photo, vidéo, etc. La créativité, l'originalité du projet et un ton décalé sont encouragés.

Après examen des dossiers transmis par les classes, un jury désignera parmi elles 5 classes qui participeront à la cérémonie. Leurs enseignants devront constituer et proposer une délégation de 5 élèves par classe.

Calendrier indicatif du Prix Pierre Potier des Lycéens

- A partir du mois de septembre et jusqu'au 19 octobre 2018 : dépôt des candidatures des établissements
- Début novembre 2018 : information aux équipes éducatives des établissements
- Du mois de novembre 2018 jusqu'au mois de mars 2019 : étude des dossiers, échanges en classe et organisation des votes
- Au mois de mai 2019 : cérémonie de remise du Prix Pierre Potier des Lycéens à Paris

Engagement des établissements

Les établissements qui participent au prix Pierre Potier des Lycéens s'engagent :

- à participer jusqu'au bout du projet et à organiser la tenue des réunions d'information et d'échanges en classe en présence des personnalités scientifiques
- à autoriser le déplacement d'une délégation de 5 élèves accompagnés d'un enseignant lors de la cérémonie de remise des prix (l'organisation et les frais de ces déplacements étant pris en charge par les organisateurs).

Renseignements et inscription des classes :

www.anneedelachimie.fr

communication@uic.fr